



Le sélectionneur de l'équipe du Cameroun, Rigobert Song, a été accusé lors d'une émission sportive sur Canal 2 International d'avoir utilisé un faux diplôme d'entraîneur. Théophile Awana et Pinon Ombaa, sont les deux invités, à l'origine de ces accusations.

Ces derniers ont laissé croire que le coach Rigobert Song se prévalait d'un document falsifié.

En réaction, Rigobert Song a décidé de riposter en saisissant la justice, par le biais de son avocat, Me Bayebec. Dans un communiqué, ce dernier a fustigé les propos de Théophile Awana et Pinon Ombaa, indiquant qu'elles portaient atteinte à l'image et à l'honorabilité de son client.

Selon les déclarations de Théophile Awana, ce diplôme aurait été délivré par la Fédération tahitienne de football et présenterait des incohérences. Sauf que l'avocat de Rigobert Song a catégoriquement nié ces allégations, affirmant qu'il s'agissait d'une fabrication de toutes pièces.

La tension monte entre les deux parties, et Théophile Awana a répliqué à l'avocat de Rigobert Song dans une lettre ouverte, le mettant au défi d'aller devant la justice pour régler cette affaire.

Monsieur ou Maître BAYEBECK,

C'est avec consternation que j'ai été mis au courant des élucubrations que vous avez énumérées à mon sujet, concernant une émission à laquelle j'ai participé sur la chaîne de télévision Canal 2 International.

Je ne sais pas, mais je crois que vous êtes en mal de notoriété pour vouloir sauver l'honneur de celui qui a déshonoré tout un peuple, une nation comme le Cameroun.. Un certain Rigobert Song.

Etes-vous vraiment avocat ? Et vous écrivez un communiqué pour annoncer une procédure judiciaire ? Allez en aux faits. Portez plainte si vous avez des coui-lles et je vous clouera au pili. Parce que vos allégations sont mensongères, théâtrales.

Vous aurez gagné le procès public en montrant la promotion, photo à l'appui des camarades, des cours suivis en 320 heures, des 4 modules, des dates, des lieux, des factures de la formation, la photo finale des instructeurs UEFA aux côtés des nouveaux récipiendaires ainsi que la Fifa et l'UEFA l'exigent. Avec vous, les habitudes FIFA/UEFA auraient changé.

Vous divaguez. Vous êtes un maitre chanteur.

Allons au Tribunal et nous discuterons devant un juge.

Cessez d'utiliser mon nom dans vos chiffonneriez de caniveau. Je suis un digne monsieur.

Votre ami est déjà passé à côté de l'histoire. N'en rajoutez pas à ses catastrophiques 23 matches dont 5 victoires, 8 nuls, 9 défaites qui vous accablent et font de lui, la pire honte du banc de touche de l'histoire des Lions Indomptables du Cameroun.

Vous n'obtiendrez jamais une prolongation de contrat sur mon dos. Mon nom n'est pas l'objet du rachat que vous voulez, désespérément.

MINALMI...
